

Les associations s'opposent aux entrepôts logistiques

SAINT-MARTIN DE CRAU Agir pour la Crau a remporté une bataille judiciaire contre Carnivor

Agir pour la Crau a remporté une bataille, mais elle n'a pas gagné sa "guerre" contre le développement des entrepôts à vocation logistique sur la commune de Saint-Martin de Crau. En effet, le tribunal administratif de Marseille a annulé, le 22 avril dernier, le permis de construire alloué à la société Carnivor (SARL La Thominière) en juin 2010. Il devait permettre à l'entreprise de boucherie de créer 77 000 m² d'entrepôts sur près de 24 hectares de terres. "Implanté à moins de 50 mètres des habitations actuelles, ce projet avait soulevé une profonde indignation des habitants du Mas de Gouin" explique le communiqué de l'association, pour qui la décision du tribunal est un "non du bonheur".

Cependant, si le tribunal a rejeté le permis, ce n'est pas pour réjouir les voisins mais parce que le Plan local d'urbanisme de Saint-Martin prévoit que

"S'il faut replanter des arbres, nous le ferons. Mais le projet ira jusqu'au bout." LE MAIRE



De nombreux emplois ont été créés sur la zone...mais pas autant que promis par les entreprises, semble-t-il.

/ PHOTO ARCHIVES F. SPEICH

chaque arbre arraché dans une zone, doit être replanté ou remplacé. "Sauf qu'il s'agit d'arbres fruitiers, dont certains sont moribonds et qui ne présentent pas une grande valeur environnementale" répond Claude Vulpian, le maire, qui envisage d'engager un recours en appel devant le tribunal administratif. "S'il faut replanter 1 000 arbres, nous le ferons. Mais le projet se fera quand même" assure celui qui se dit "pour la protection de l'environnement, mais encore plus pour protéger les emplois". Car qui dit nouveaux entrepôts, dit nouveaux emplois. "Faux" répond Pascal Pacaud

d'Agir pour la Crau. "C'est un chantage à l'emploi que l'on nous fait avec le soutien des élus! Comme pour Ikea qui devait embaucher 500 personnes et n'en emploie vraiment qu'une cinquantaine aujourd'hui. Et le chômage a plus que doublé en 5 ans alors que les entrepôts ne cessent de sortir de terre" continue celui qui refuse qu'"1 million de mètres carrés soient construits alors qu'il y a des entrepôts vides à Miramas". Et de dénoncer un trafic routier incompatible avec la protection de l'environnement, ou encore la mauvaise foi des entreprises de

la zone. "En terme de compensation financière, elles ne jouent pas le jeu: l'une d'elles, par exemple, veut bien payer pour les hectares qu'occupe l'entrepôt, mais pas pour la surface qu'occupe le parking...comme si un parking ne dégradait pas l'environnement!" s'insurge Cyril Girard de l'association environnementaliste Nacicca.

Espèces menacées

"On sait que la Crau est un écosystème unique au monde qui a mis des milliers d'années à se construire, mais qui a déjà perdu énormément de sa surfa-

ce. Nous ne les laisserons pas détruire encore 38 hectares de terres agricoles et menacer 22 espèces animales" assure le membre de l'association qui a déposé plainte contre un autre projet, porté par une filiale de la société Carnivor. "Ce sont des investisseurs privés qui achètent ces terres, construisent des entrepôts et les vendent pour gagner de l'argent, mais sans se soucier de la pérennité de l'activité. La spéculation à court terme avec promesse creuse de création d'emplois doit-elle l'emporter sur la préservation des terres agricoles, de la santé publique, du paysage de Saint-Martin de

Crau et de la biodiversité?"

Des arguments que refuse le maire. "20 000 hectares de notre commune sont en zone protégée, ce qui est déjà beaucoup. Et nous réfléchissons à la création d'une plate-forme multimodale pour charger les colis sur des trains. Enfin, les zones dédiées à la logistique ont été définies il y a longtemps, quand elles seront aménagées, la commune ne s'étendra plus."

Voilà un bras de fer qui risque de durer: Nacicca et Agir pour la Crau envisagent d'attaquer tous les nouveaux permis de construire déposés.

Aveline LUCAS